



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-106282>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-106282**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MUSEE DU LOUVRE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent marché concerne les travaux de « REAMENAGEMENT DES ESPACES MUSEOGRAPHIQUES DU PARCOURS ROMAIN ET DE LA CREATION DU PARCOURS BYZANTIN ET DES CHRETIENTES EN ORIENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE » - Lot n°01 Installations de chantier - échafaudages & parapluie

Description : Le présent marché concerne les travaux de « REAMENAGEMENT DES ESPACES MUSEOGRAPHIQUES DU PARCOURS ROMAIN ET DE LA CREATION DU PARCOURS BYZANTIN ET DES CHRETIENTES EN ORIENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE » - Lot n°01 Installations de chantier - échafaudages & parapluie

Identifiant de la procédure : 8c2512cd-2a5a-4103-85b4-986cce2af15f

Identifiant interne : 2025-101M

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45100000 Travaux de préparation de chantier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : EPML

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : I. Procédure : Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offre ouvert en application des articles L. 2124-2, R.2124-2 1^oet R.2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. La présente consultation a seulement pour objet le lot n° 01 Installations de chantier - échafaudages & parapluie. Les autres lots feront l'objet d'une consultation séparée, lancée ultérieurement. II-Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, le pouvoir adjudicateur a décidé de faire application des dispositions de l'article L.21122 du Code de la Commande Publique incluant dans le cahier des charges de la consultation une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique (article 4.10 du CCAP). III- Les modes de règlement du marché : Les prestations sont financées par imputation au budget de l'établissement. L'unité de compte du marché est l'euro. Sauf refus du titulaire, une avance (taux : 5% pour le n°01 (10% PME) dans les conditions des articles R. 2191-3 à R. 2191-18 du Code de la commande publique et 10.5 du CCAP peut être accordée. Forme du lot n°01 : Le lot n°01 est rémunéré par un prix forfaitaire à titre principal. Le marché comporte accessoirement une part à commande pour la location de matériel au-delà du forfait (à savoir, location complémentaire des installations de chantier et tous autres éléments associés au-delà de la durée des travaux indiquée dans la DPGF), passée sans minimum et avec maximum. Le maximum de prolongation est fixé à 18 mois supplémentaires de location. Les prix d'unité relatifs à la location de matériel dans la DPGF constitueront le bordereau des prix unitaires pour des commandes de location supplémentaire au-delà du forfait. La partie correspondant au marché public ordinaire est passée conformément aux dispositions du code de la commande publique et est traitée à prix global et forfaitaire. La partie correspondant à l'accord-cadre est passée conformément aux dispositions des articles R.2162-1 et s. du code de la commande publique, notamment l'article R.2162-2 deuxième alinéa. Cette partie donne lieu à la conclusion de bons de commande. Les bons de commandes sont émis au fur et à mesure des besoins de location supplémentaire de matériel au-delà du forfait en cas de prolongation de la durée prévue dans la DPGF. Mode de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. L'unité de compte du marché est l'euro. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 (trente) jours. Garanties exigées : Le présent marché fera l'objet d'une retenue de garantie dans les conditions prévues au CCAP ainsi qu'aux articles R.2191-32 à R.2191-34 et R.2191-36 à R.2191-42 du Code de la commande publique. En effet, en application de l'article R.2191-33 du Code de la commande publique, une retenue de garantie de 5% du montant total du marché est appliquée. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13, ce taux est de 3 % . Les autres modalités financières et de règlement figurent au CCAP. IV .Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. V. - Les candidats pourront retirer le dossier de consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2855374&orgAcronyme=f5j> L'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus

obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par l'epml aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre. - En application de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat pourra remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (Dume) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur demandées. VI. Remarque importante : Les candidats doivent remettre obligatoirement leur candidature et leur offre par voie électronique sur la plateforme des achats de l'Etat. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation. VII. Précisions sur la durée et les délais d'exécution des prestations : Le marché prend effet à compter de sa date de notification, conformément aux articles R. 2182-4 et R. 2182-5 du Code de la commande publique. Il est conclu pour la durée nécessaire à l'exécution et à la réception complète des ouvrages jusqu'à la levée des réserves éventuelles, la fourniture et la mise au point des DOE, et la date d'achèvement des garanties contractuelles. Le délai global d'exécution, qui comprend la période de préparation définie à l'article 14.1 du CCAP et le délai d'exécution des travaux défini à l'article 14.2 du CCAP, est fixé à 32 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation. Date prévisionnelle de notification: fin décembre 2025 VIII. Visite : La visite du site est obligatoire: Cf. règlement de consultation (RC) Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite sur site. En effet, les candidats sont tenus de se rendre sur les lieux afin d'établir leur offre en parfaite connaissance des conditions et sujétions particulières au chantier. Les demandes de participation devront préalablement être enregistrées à l'avance auprès selon les modalités décrites au RC. IX. Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. X. Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. XI. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe. taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accesetcoordonnees>

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES ESPACES MUSEOGRAPHIQUES DU PARCOURS ROMAIN ET DE LA CREATION DU PARCOURS BYZANTIN ET DES CHRETIENNES EN ORIENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE » - Lot n°01 Installations de chantier - échafaudages & parapluie

Description : Le présent marché concerne les travaux de « REAMENAGEMENT DES ESPACES MUSEOGRAPHIQUES DU PARCOURS ROMAIN ET DE LA CREATION DU PARCOURS BYZANTIN

Identifiant interne : 2025-101M

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45100000 Travaux de préparation de chantier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : EPML Musée du Louvre

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 32 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité et valeur technique de l'offre notées sur 60% : Sous-critère 1.1 noté sur 10% : Moyen humains et techniques que l'entreprise s'engage à mettre en oeuvre pour la préparation de chantier et l'exécution des travaux Sous-critère 1.2 noté sur 15% : Organisation de chantier, compréhension des contraintes et modalités d'intervention sur le site du Louvre en site occupé Sous-critère 1.3 noté sur 25% : Mode opératoire des travaux et mises en oeuvre Sous-critère 1.4 noté sur 10% : Planning d'exécution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 : Prix noté sur 40%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/11/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours prévu à l'article L 551-1 du CJA, avant la signature du marché ; - le recours prévu à l'article L 551-13 du CJA au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification aux candidats du rejet de son offre.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MUSEE DU LOUVRE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : MUSEE DU LOUVRE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MUSEE DU LOUVRE

Organisation qui traite les offres : MUSEE DU LOUVRE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MUSEE DU LOUVRE

Numéro d'enregistrement : 18004623700012

Adresse postale : Musée du Louvre DFJM-SDJAP-SCP

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Sarah Jeldi

Adresse électronique : sarah.jeldi@louvre.fr

Téléphone : +33 140206775

Télécopieur : +33 140205268

Adresse internet : <https://www.louvre.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177500005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Télécopieur : +33 144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 00a9a649-32fa-4ee9-a649-1ebffd9baaed - 05

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/09/2025 à 16:42

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/09/2025